

ANNEXE I
COUPON À RETOURNER avant le lundi 30 juin 2025
cmfnamo@developpement-durable.gouv.fr

Conseil maritime de façade Nord Atlantique-Manche Ouest
à la Préfecture des Pays de la Loire à Nantes
Mercredi 9 juillet 2025 à 14h30

Fiche de participation

Nom – Prénom :

Téléphone :

Courriel :

Membre du collège (à préciser) :

- État et établissement publics
- Collectivités territoriales et leurs groupements
- Activités professionnelles et entreprises
- Salariés des entreprises
- Usagers de la mer et du littoral et associations de protection de l'environnement littoral ou marin
- Personnes qualifiées

Représentation (1)

(d'un membre du CMF empêché)

Article 2 du règlement intérieur : « Les personnes se présentant à une séance du conseil au titre d'une collectivité, d'un organisme ou d'une structure ..., à la place de la personne normalement désignée pour siéger, doivent fournir au plus tard en début de séance au secrétariat du conseil la délégation les désignant. »

Donne délégation à :

Nom – Prénom :

Téléphone :

Courriel :

pour me remplacer au CMF le mercredi 9 juillet 2025 et prendre en mon nom toutes les décisions nécessaires.

Signature :

Pouvoir (1)

(délégué d'un membre à un autre membre du même collègue)

Article 2 du règlement intérieur : « Les membres titulaires du mandat d'un autre membre, obligatoirement du même collègue, doivent fournir au plus tard en début de séance au secrétariat du conseil le mandat du mandataire ; Nul ne peut détenir plus d'un mandat »

Donne mandat à un membre de son collègue :

Nom – Prénom :

Collège :

Téléphone :

Courriel :

Signature :

(1) Rappel : Les représentations ou pouvoirs (mandats) doivent être libellés au nom du bénéficiaire et non pas être remis vierges